

PARLIAMENTARY ASSEMBLY  
OF THE  
COUNCIL OF EUROPE

12 September 1991

Doc. 6487

OPINION

on the activities of OECD in 1990  
on environmental and urban policy issues<sup>1</sup>

(Rapporteur : Mr EISMA,  
Netherlands, D'66)

I. Introduction

The traditional contribution of the Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities to the debate on the activities of OECD takes the form of an opinion on those aspects which fall within its sphere of competence, that is to say environmental policy and urban, rural and regional affairs, and also the activities of the International Energy Agency.

In preparing this opinion, the committee exchanged views with a representative of OECD's Environment Directorate in the course of a meeting held at Sils-Maria (Switzerland) from 4 to 6 September.

That discussion provided the committee's members with an appreciable amount of additional information on the content of certain activities, the results anticipated and planned follow-up action.

II. Brief survey of the activities of OECD  
in areas of concern to the committee

1. *The International Energy Agency (IEA) (Chapter IV of the report of OECD)*

Much of the work of the International Energy Agency, in the second half of 1990 especially, was concerned with the consequences of the embargo placed by the United Nations on imports of oil from Iraq and Kuwait, and the impact of events in the Gulf region on markets for crude oil and petroleum products. The main emphasis was on energy efficiency and on energy supply and demand in OECD countries.

The IEA has also been continuing and developing its work in connection with energy and the environment. Its study, *Energy and environ-*

1. See Doc. 6473.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

12 septembre 1991

Doc. 6487

AVIS

sur les activités de l'OCDE en 1990  
en matière d'environnement et de politique urbaine<sup>1</sup>

(Rapporteur : M. EISMA,  
Pays-Bas, D'66)

I. Introduction

Comme de tradition, la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux contribue au débat sur les activités de l'OCDE en présentant un avis sur le secteur de sa compétence, c'est-à-dire la politique de l'environnement, les affaires urbaines, rurales et régionales, ainsi que sur les activités de l'Agence internationale de l'énergie.

Dans le cadre de la préparation de cet avis, la commission a eu un échange de vues, lors de sa réunion tenue du 4 au 6 septembre à Sils-Maria (Suisse) avec un représentant de la Direction de l'environnement de l'OCDE.

Cette rencontre a permis aux membres de la commission d'obtenir bon nombre d'informations complémentaires sur le contenu, les résultats escomptés et le suivi prévu de certaines activités.

II. Bref aperçu des activités de l'OCDE dans le domaine  
intéressant la commission

1. *L'Agence internationale de l'énergie (AIE) (chapitre IV du rapport de l'OCDE)*

Une grande partie des activités de l'Agence internationale de l'énergie a porté, surtout dans la deuxième moitié de l'année écoulée, sur les conséquences de l'embargo sur les importations de pétrole en provenance de l'Irak et du Koweït par les Nations Unies, et sur les incidences des événements dans le Golfe sur les marchés de pétrole brut et de produits pétroliers. Ces activités ont été axées d'autre part sur le rendement énergétique et sur l'offre et la demande d'énergie dans la zone des pays de l'OCDE.

Par ailleurs, l'Agence internationale de l'énergie a poursuivi et développé ses activités en matière d'énergie et d'environnement. Dans son

1. Voir Doc. 6473.

ment : policy overview, published in 1990, describes and analyses the ways in which energy policies can be adapted to environmental concerns. It considers the effectiveness of the measures that can be put into effect, like using substitute fuels, improving energy efficiency and applying low-pollution technologies. It also reviews at some length methods which the governments of member states can employ in other policy areas, such as taxation and regulation. In its work in connection with the environment the IEA has also been looking into specific questions, as, for example, in its study entitled "Greenhouse gas emissions: the energy dimension", produced in co-operation with OECD's Environment Directorate. Intensely alert to the problem of energy efficiency, the IEA began work on a special study of the subject with reference to environmental goals, which analyses energy efficiency policies and possible ways of improving energy efficiency.

The problem of transport and the environment being a major object of the committee's concern, the study which the IEA began in 1990 on solutions to the problems of energy and the environment in the transport sector will certainly be welcomed. It is to be hoped that the results of this activity will be brought to the notice of the European Conference of Ministers of Transport.

Energy research, development and technology applications also feature in the IEA programme, making an important contribution to progress towards finding a response to increasing environmental concern. Technology development can play a significant role in the abatement of conventional pollutants and in providing a basis for working on crucial world problems such as climatic change. It is interesting to note that in recognition of the transnational nature of such issues, the IEA has been making every effort to enlist the co-operation of as many OECD countries as possible.

Similarly, the IEA was concerned throughout 1990 to widen participation in its debates to include non-member countries and to refocus its activities in order to enhance their appeal to those countries. The IEA Secretariat also participated actively in the work of the Group of 24 set up by the European Community to co-ordinate assistance to the energy sectors of Central and Eastern Europe. This work included a detailed review of the Polish energy sector.

étude, *L'énergie et l'environnement : vue d'ensemble des politiques*, parue en 1990, est présentée une analyse des politiques énergétiques et de leurs possibilités d'adaptation aux préoccupations suscitées par l'état de l'environnement. La question de l'efficacité des mesures à mettre en œuvre, notamment la substitution de combustibles, de l'amélioration du rendement énergétique et de l'utilisation de techniques propres est largement évoquée. D'autres instruments applicables dans d'autres politiques par les gouvernements membres, tels que la fiscalité ou les réglementations économiques, font également l'objet d'une partie importante de cette étude. Des travaux ont été conduits dans le domaine de l'environnement sur des questions spécifiques, comme l'étude intitulée « Les émissions de gaz à effet de serre : le rôle de l'énergie », établie en coopération avec la Direction de l'environnement de l'OCDE. Extrêmement attentive au problème du rendement énergétique, l'Agence lui a consacré une étude spéciale liée à la protection de l'environnement, dans laquelle sont analysées les politiques menées dans ce but ainsi que le potentiel d'amélioration du rendement énergétique.

Etant donné l'intérêt particulier que la commission porte au problème des transports et de l'environnement, elle ne peut que se féliciter de l'étude que l'Agence a entreprise en 1990 sur les solutions aux problèmes d'énergie et d'environnement dans le secteur des transports. Il faut souhaiter que les résultats de cette activité soient transmis à la Conférence européenne des ministres des Transports afin qu'ils puissent en tenir compte.

Les activités de recherche, de développement et d'application technologiques en matière d'énergie font également partie du programme de travail de l'Agence et apportent une contribution à la réflexion sur les solutions à trouver aux préoccupations croissantes suscitées par l'environnement. Le progrès technologique, en effet, peut contribuer de façon importante à réduire les volumes des polluants classiques, mais également à fournir des éléments de solution à des problèmes planétaires cruciaux tels que les changements climatiques. Il est intéressant de signaler que, consciente de son aspect transnational, l'Agence a déployé des efforts afin d'associer le plus grand nombre de pays non membres de l'OCDE à ses activités.

C'est toujours dans ce même esprit que l'Agence, tout au long de l'année 1990, a ouvert davantage ses tribunes aux représentants des pays non membres, en orientant les objectifs de ses activités de façon à présenter plus d'intérêt pour ces pays. Dans ce même but, le secrétariat de l'Agence a participé activement aux travaux du Groupe des Vingt-quatre mis en place par la Communauté européenne, en vue de coordonner l'assistance au secteur énergétique d'Europe centrale et orientale. Un examen détaillé du secteur énergétique polonais se situe dans le cadre de ces travaux.

## 2. Environmental policy (Chapter VI of the OECD report)

As in the past, OECD's work on environmental policy has focused on four main themes: economics and environment, pollution and waste, chemicals, and urban affairs.

In a continuing endeavour to integrate environmental problems into other fields of activity, OECD has been stepping up its work in the field of environment and economics. At its meeting at ministerial level in May 1990, the Council of OECD reaffirmed its determination to render the organisation's activities consistent with the concept of sustainable development. At the Bergen Conference on regional follow-up to the report of the World Commission on Environment and Development, OECD contributed a status report on its work in this connection.

The Declaration of the Economic Summit meeting of the G7 at Houston in July 1990 specifically encouraged OECD to accelerate its work on the environment and the economy, with particular emphasis on the early development of environmental indicators and the design of market-oriented approaches that can be used to achieve environmental objectives.

In view of the importance which our committee has always attached to the principle that decision-making on environmental matters must involve all the parties concerned, it will certainly welcome the initiative of OECD's Environment Directorate in organising meetings at various times in 1990 with representatives of industry, trade unions and non-governmental conservation organisations.

On the subject of pollution and wastes, it is interesting to note that OECD's work in this area focused on waste minimisation and recycling and a policy approach for reducing transfrontier movements of wastes. This approach discriminates between wastes intended for "final" disposal, for which the principle of national self-sufficiency is advocated, and those intended for recycling, for which it might be desirable to develop appropriate export controls that would not hinder resource or material recovery.

In the course of its work on air pollution control and on the subject of climate change, much thought has been given to the use of alternative fuels and different vehicle designs, and to evaluating the impact of emissions from air traffic

## 2. Politique de l'environnement (chapitre VI du rapport de l'OCDE)

Les activités de l'OCDE en matière d'environnement se sont articulées comme d'habitude autour de quatre thèmes principaux : l'économie et l'environnement, la pollution et les déchets, les produits chimiques, et les affaires urbaines.

Poursuivant son approche de l'intégration de la problématique de l'environnement dans les autres domaines d'activité, l'OCDE a intensifié ses travaux sur les liens entre économie et environnement. C'est ainsi que, lors de sa réunion de mai 1990, le Conseil de l'OCDE, réuni au niveau ministériel, a réaffirmé la volonté de voir les activités de l'organisation axées sur la notion de développement durable. C'est dans cet esprit que l'OCDE a participé à la Conférence de Bergen sur le suivi au niveau régional du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, et y a présenté un rapport d'activité relatif aux travaux de l'organisation.

Le G7, réuni au Sommet de Houston en juillet 1990, a d'ailleurs, dans sa déclaration finale, encouragé l'OCDE à développer ses activités sur l'environnement et l'économie, mettant l'accent notamment sur la mise au point rapide d'indicateurs d'environnement et sur l'élaboration de stratégies axées sur le marché qui puissent être utilisées pour atteindre les objectifs en matière d'environnement.

Par ailleurs, étant donné l'importance que notre commission a toujours reconnue à la participation de tous les intéressés dans les prises de décision en matière d'environnement, elle ne peut que saluer la tenue des différentes réunions que la Direction de l'environnement de l'OCDE a organisées au cours de l'année écoulée avec des représentants de l'industrie, d'organisations syndicales et d'organismes non gouvernementaux de protection de l'environnement.

En ce qui concerne la pollution et les déchets, il est intéressant de noter que l'OCDE a axé ses travaux d'une part sur la réduction au minimum de la production des déchets ainsi que sur leur recyclage et d'autre part sur une stratégie de réduction des mouvements transfrontières des déchets. En ce qui concerne ce dernier sujet, on a établi la distinction entre les déchets destinés à l'élimination définitive, pour laquelle le principe de l'autonomie nationale doit être mis en avant, et ceux destinés à des opérations de recyclage, pour lesquels on pourrait estimer souhaitable de mettre en place des mesures de contrôle des exportations qui ne constitueraient pas, par ailleurs, un obstacle à la récupération de ressources ou de matériaux.

Dans le cadre des travaux sur la lutte contre la pollution atmosphérique, mais également sur le changement climatique, une vaste réflexion s'est poursuivie sur l'utilisation des carburants de remplacement, sur les modifications de la conception

on the global atmosphere. The usefulness of this work leaves me in no doubt, and as Rapporteur I hope the results will be brought to the notice of the European Conference of Ministers of Transport and other technical organisations in the transport sector.

Another extremely interesting new programme was launched in 1990 to focus on ways in which OECD member countries can foster technology that will contribute to the goal of sustainable development. A number of new projects will be conducted in 1991 by the International Energy Agency and several OECD directorates.

Where chemicals are concerned, work continues to explore the development of risk reduction strategies for specific substances. Initially this activity has focused on mercury, lead, cadmium, methylene chloride and flame retardants. Plans are going ahead for a workshop to help developing countries implement international information exchange schemes on hazardous chemicals.

The Committee on Agriculture in its opinion on the activities of OECD in the field of agriculture, addresses among other topics that of farming practices and the environment.

Your Rapporteur does not propose to go over the same ground again, but would like to join the Committee on Agriculture in underlining the need to continue unceasingly to emphasise the environmental dimension of agriculture and take it into consideration as a major component of "sustainable development", so necessary to the survival of our planet and the conservation of its resources.

OECD's attitude to environmental issues is that conservation must be a permanent feature of policy in all other areas, an approach which cannot fail to contribute effectively to sustainable development. In agriculture it is essential for action to be concentrated on conserving resources and maintaining biological diversity, not least by restricting the use of chemical fertilisers and giving farmers a leading role in the implementation of an agriculture policy that is both effective and environmentally benign.

The emphasis in the fourth sector of OECD's activity in connection with the environment, that of urban affairs, was mainly on new approaches to promote co-ordination among sectoral policies and integration of environmental considerations in urban planning and manage-

des véhicules, comme d'ailleurs sur l'évaluation des incidences d'émissions imputables à la navigation aérienne sur l'atmosphère mondiale. Votre rapporteur est convaincu de l'utilité de ces travaux, surtout si leurs résultats sont transmis à la Conférence européenne des ministres des Transports et à d'autres organisations techniques du secteur des transports.

Un nouveau programme, extrêmement intéressant, a été lancé en 1990 pour étudier les moyens par lesquels les pays de l'OCDE pourraient encourager les technologies contribuant à atteindre l'objectif d'un développement durable. Dans ce but, plusieurs projets nouveaux seront menés en 1991 par l'Agence internationale de l'énergie et par de nombreuses directions de l'OCDE.

Dans le domaine des produits chimiques, se poursuivent les activités conduites dans le but de mettre au point une stratégie de réduction des risques liés à des substances déterminées. Pour l'instant, l'effort initial a porté sur les produits ignifuges, le mercure, le plomb, le cadmium, ainsi que le chlorure de méthylène. Dans le souci d'assurer une meilleure information, un atelier a été prévu dont le but sera de trouver des moyens d'aider les pays en développement à mettre en œuvre les mécanismes internationaux d'échanges d'informations sur les produits chimiques dangereux.

Par ailleurs, dans son avis sur les activités de l'OCDE en matière d'agriculture, la commission compétente a également traité la question de l'agriculture et de l'environnement.

Votre rapporteur ne la reprendra donc pas. Il se limitera à se rallier à la position prise par la commission de l'agriculture, en insistant sur la nécessité de continuer à mettre l'accent sur la dimension environnementale de l'agriculture, et de l'englober comme composante majeure d'un «développement durable», nécessaire à la survie de notre planète et à la préservation de ses ressources.

L'approche de l'OCDE en matière d'environnement, qui consiste à intégrer ce domaine comme composante fixe de toutes les autres politiques, ne peut que contribuer efficacement à un développement durable. Dans le domaine agricole, il est indispensable de concentrer les actions sur la préservation des ressources et de la biodiversité, notamment en limitant l'utilisation des engrais et en faisant des agriculteurs les principaux acteurs de la mise en œuvre d'une politique agricole écologique efficace.

Le quatrième volet des activités de l'OCDE en matière d'environnement, celui des affaires urbaines, a porté principalement sur les nouvelles stratégies à instituer pour promouvoir — toujours en vue d'une croissance économique durable — la coordination entre les politiques sec-

ment, again with reference to sustainable economic growth.

In 1990, the City of Berlin hosted an international conference on urban environment and economic growth in which interest centred on the environmental implications of urban energy efficiency, structural change and urban transport.

A report was also prepared on the application of new information technologies to urban functioning and more precisely to the management of urban services. A major conference on "Cities and New Technologies" in December 1990 brought together 270 participants from twenty-three countries. With its study of urban land markets, OECD is contributing to Europe's search for new ideas on regional planning. A report has been completed on policy issues related to the reuse of derelict land, land price fluctuations and the problems associated with meeting future land requirements for urban growth.

The committee attaches great importance to the role of local communities and, as Rapporteur, I believe that activities in that particular field would gain much from co-operation between OECD and the Standing Conference of Local and Regional Authorities of Europe.

### 3. *Relations with non-member countries — Environment and development (Chapter X, item III)*

Prompted on the one hand by a growing awareness of the worldwide scale of environmental problems and of the need to secure sustainable development, and on the other by profound changes in the geopolitical world map, OECD has been intensifying its work on development assistance and environment. A new working party of that name met twice in 1990 to establish a set of policy guidelines for aid agencies. It was mainly concerned to make factual analyses of the policies and practices devised by the donor countries to improve the environment and the natural base in developing countries. This, together with the organisation's further work in 1991, will make up part of its contribution to the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED) in June 1992 which will be seeking a concrete response to at least some of the problems arising in the protection of the environment worldwide. What I, as Rapporteur, see as particularly significant is that, through its activities, OECD is emphasising the need for the developing countries' problems, such as desertification, soil degradation and town and country planning to be addressed as

torielles et l'intégration des considérations d'environnement dans l'aménagement urbain et la gestion des villes.

C'est ainsi que la ville de Berlin a accueilli, en 1990, la Conférence internationale sur l'environnement urbain et le développement économique, qui a porté essentiellement sur les conséquences pour l'environnement du rendement énergétique et du changement structurel des transports urbains.

Par ailleurs, un rapport a été préparé sur l'application des nouvelles technologies de l'information au fonctionnement des villes — au niveau de la gestion et des services urbains. Dans le cadre de cette activité, 270 participants, en provenance de 23 pays, se sont retrouvés en décembre 1990 au cours d'une importante conférence sur les villes et les technologies nouvelles. Par ses activités sur les marchés fonciers urbains, l'OCDE contribue à la réflexion européenne en matière d'aménagement du territoire. Elle a notamment établi un rapport sur les questions qui se posent aux pouvoirs publics à propos de questions comme la réutilisation des terrains abandonnés, la fluctuation du prix des terrains et les problèmes liés à la satisfaction des besoins futurs de terrains pour la croissance des villes.

La commission attache beaucoup d'importance au rôle des collectivités locales et votre rapporteur est d'avis que les activités de l'OCDE dans ce domaine particulier pourraient tirer bénéfice d'une coopération entre l'OCDE et la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe.

### 3. *Relations avec les pays non membres — Environnement et développement (chapitre X, point III)*

La prise de conscience de la dimension planétaire des problèmes d'environnement, de la nécessité d'assurer un développement durable et d'apporter des modifications profondes à la configuration géopolitique européenne a poussé l'OCDE à développer ses travaux en matière d'aide au développement et à l'environnement. C'est ainsi que son nouveau groupe de travail s'est réuni deux fois en 1990, avec la mission d'élaborer à l'intention des organismes d'aide un ensemble de lignes directrices. Les travaux ont porté principalement sur une analyse factuelle des politiques et des pratiques menées par les pays développés pour améliorer l'environnement ainsi que la base des ressources nouvelles des pays en développement. Ces travaux, ainsi que ceux qui seront développés en 1991, constitueront une partie de la contribution de l'organisation à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra en juin 1992, dont le but sera de donner une réponse concrète à au moins une partie des problèmes posés à la protection de l'environnement mondial. Votre rapporteur estime particulièrement important que l'OCDE, par ses

swiftly and as thoroughly as the global environment problems to which numerous countries are now devoting considerable attention. OECD members must therefore be prepared for an important change of emphasis towards co-ordination between their environment and development co-operation ministries.

#### 4. Meeting of the Council at ministerial level in May 1990

The Council of OECD met on 30 and 31 May 1990 at ministerial level. In their general policy statement, the ministers of OECD member countries welcomed the historic changes taking place in Europe which, like the recent evolution discernible in a number of developing countries, represent a movement towards basic values: pluralist democracy, respect for human rights and a competitive market economy. The prospects for a truly integrated global economic system were therefore good. The ministers reaffirmed their commitment to assisting the countries of Central and Eastern Europe and their determination that OECD should continue exercising its role to promote a process of economic reform with the objective of integrating the reforming countries into the international economic system.

The committee will be particularly heartened by OECD Ministers' determination that their organisation should continue and develop its activities on matters of rural development. But while welcoming this decision, it is my duty as Rapporteur to recall what my colleague, Mr Pinto, said in his report on follow-up to the European Campaign for the Countryside; he regretted that the Committee of Ministers of the Council of Europe had not seen fit to give priority to an activity successfully launched and carried through by the Council in 1987 and 1988, whereas other organisations which were involved in this work had decided to treat the integrated approach to rural development as priority, on the grounds that it can make a valuable contribution to the process of agricultural reform and help to solve the problems of isolated areas and communities.

Turning to environmental considerations, the Council of Ministers reaffirmed the need for a global approach in the different areas of policy and the integration of environmental considerations into sectoral policies. Also, recognising the need for every possible effort to be deployed at the

activités, souligne la nécessité que les problèmes que connaissent les pays en voie de développement, tels que la désertification, la dégradation des sols, la gestion des zones rurales et des zones urbaines, soient traités avec autant d'urgence et de soin que le sont les problèmes d'environnement mondiaux pour lesquels des engagements importants ont été pris par bon nombre de pays. Par conséquent, une autre articulation importante s'impose pour les pays membres de l'OCDE, à savoir la coordination entre les politiques décidées par les ministères de l'Environnement et les ministères de la Coopération pour le développement.

#### 4. Réunion du Conseil au niveau des ministres en mai 1990

Le Conseil de l'OCDE s'est réuni au niveau des ministres les 30 et 31 mai 1990. Dans leur déclaration de politique générale, les ministres des pays membres de l'OCDE se sont particulièrement félicités des changements historiques intervenus en Europe, estimant que ceux-ci, ainsi que l'évolution observée dans certains pays en voie de développement, témoignaient des progrès de la notion de démocratie pluraliste et de respect des droits de l'homme, et de l'économie de marché concurrentielle. Par conséquent, ils ont manifesté leur optimisme de voir s'instaurer un système économique mondial intégré. Les ministres ont réitéré leur soutien aux pays d'Europe centrale et orientale, et leur volonté de voir l'OCDE poursuivre son rôle dans la promotion d'un processus de réformes économiques et de parvenir ainsi à intégrer les pays engagés dans la réforme du système économique international.

La commission sera particulièrement sensible à la volonté exprimée par les ministres de l'OCDE de voir se poursuivre et se développer les activités de l'organisation en matière de développement rural. Tout en se félicitant de cette décision, votre rapporteur ne peut que rappeler ce que son collègue, M. Pinto, souligne dans son rapport sur le suivi à donner à la Campagne européenne pour le monde rural, c'est-à-dire le regret de voir que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe n'ait pas estimé utile de donner une priorité à une activité lancée et réalisée avec succès par cette organisation en 1987 et 1988, alors que les organisations qui ont été associées à ces travaux ont décidé de donner une priorité à l'approche intégrée du développement rural, estimant que celui-ci peut apporter une contribution précieuse au processus de réforme de l'agriculture et à la solution des problèmes des zones et communautés isolées.

En ce qui concerne les problèmes d'environnement, le Conseil des ministres a réaffirmé la nécessité d'une approche intégrée des différentes politiques et de la prise en compte des problèmes de l'environnement par celles-ci. Par ailleurs, convaincu de la nécessité de déployer tous les efforts

international level in seeking solutions to global environment problems, the OECD Council emphasised its belief in the usefulness of a flexible link between regional action and worldwide action.

### III. Conclusions

The Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities has always endorsed the approach recommended by OECD some years ago aimed at integrating ecological concerns into its member countries' policies in other areas. The Bergen Conference in May 1990 on regional follow-up to the report of the World Commission on Environment and Development recognised the validity of OECD's contribution to the study of the economic aspects of sustainable development. Our committee must surely continue to support and encourage the continuation of such work, the aim of which is to define a form of economic development in which balanced consideration is given to quality and quantity.

As Rapporteur, I have been particularly struck by the fact that the contribution of the OECD to the economic reform process in the countries of Eastern Europe is also based on the recommendation that environmental and economic policies be integrated. Our committee is totally in agreement with OECD's belief that in any environmental strategy it is indispensable to take account of the need to devise a judicious policy for the conservation of resources, especially those which are not renewable. It is equally indispensable to ensure that economic policies offer constructive solutions for the struggle to preserve the environment without jeopardising predetermined economic objectives. Only by acting on each aspect, be it scientific research, technology, industry or agriculture, in terms of its impact on all the others, will it be possible to conceive of a situation where economic growth and conservation policy go forward harmoniously together.

Although co-operation with the countries of Eastern Europe on environmental matters did not make any real progress until 1991, I must emphasise the importance of OECD's contribution to drawing a new European geopolitical map. Since the Council of Europe has also launched activities aimed at improving the integration of the countries of Central and Eastern Europe into the overall European configuration, I wonder if closer co-operation between the Council of Europe and OECD in certain fields, not least that of the environment, might not be helpful in the attainment of the common objective. The committee naturally welcomes the decision of the Council of OECD to design a programme for work on rural development issues. It also welcomes the fact that the Council of Europe has been officially invited to

possibles au niveau international pour rechercher des solutions aux problèmes globaux d'environnement, le Conseil a insisté sur l'utilité d'une articulation entre les actions au niveau régional et au niveau planétaire.

### III. Conclusions

La commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux a toujours appuyé l'approche que l'OCDE a préconisée il y a quelques années, visant à intégrer les préoccupations écologiques dans les différentes politiques à mettre en œuvre par les pays membres. La Conférence de Bergen, tenue en mai 1990, sur le suivi au niveau régional du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, a d'ailleurs reconnu la validité de la contribution de l'OCDE à l'étude des aspects économiques du développement durable. Notre commission ne peut que continuer à soutenir et à encourager la poursuite des travaux qui visent à la définition d'un développement économique dans lequel qualité et quantité doivent être prises en compte de façon équilibrée.

Votre rapporteur a été particulièrement sensible au fait que la contribution de l'OCDE au processus de réformes économiques dans les pays de l'Est se base également sur les lignes directrices d'une intégration entre les politiques environnementales et économiques. Notre commission partage totalement la conviction de l'OCDE qu'il est indispensable, dans une stratégie environnementale, de tenir compte de la nécessité de mettre en place une politique judicieuse de la préservation des ressources, et spécialement des ressources fragiles. Il est également indispensable de concevoir des politiques économiques apportant des solutions à la lutte pour l'environnement, sans pour cela porter préjudice aux objectifs économiques fixés. C'est en agissant sur les différents facteurs, la recherche scientifique, technologique, le monde industriel ou agricole, qu'il sera possible de concevoir une croissance économique et une politique de l'environnement se développant de façon harmonieuse.

Bien que les activités de coopération en matière d'environnement avec les pays de l'Est aient connu un développement surtout à partir de l'année 1991, votre rapporteur tient à souligner l'importance de la contribution que l'OCDE apporte à la mise en place du nouvel espace géopolitique européen. Etant donné que, pour sa part, le Conseil de l'Europe a également lancé des activités ayant pour but la meilleure intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans la configuration européenne, votre rapporteur se demande si une coopération plus étroite entre le Conseil de l'Europe et l'OCDE, dans certains domaines, notamment celui de l'environnement, ne pourrait pas être profitable à l'objectif commun recherché. La commission ne peut que se féliciter de la décision du Conseil de l'OCDE de développer un pro-

take part in the implementation of this programme and hopes that the Committee of Ministers will take action on the recommendation which the Assembly will, in all likelihood, adopt during this very session, following the presentation of Mr Pinto's report.

Energy research, development and technology applications also feature in the programme of the International Energy Agency (IEA), making an important contribution to progress towards finding a response to increasing environmental concern. Technology development can play a significant role in the abatement of conventional pollutants and in providing a basis for working on crucial world problems such as climatic change. It is interesting to note that in recognition of the transnational nature of such issues, the IEA has been making every effort to enlist the co-operation of as many OECD countries as possible.

Similarly, the IEA was concerned throughout 1990 to widen participation in its debates to include non-member countries and to refocus its activities in order to enhance their appeal to those countries. The IEA Secretariat also participated actively in the work of the Group of 24 set up by the European Community to co-ordinate assistance to the energy sectors of Central and Eastern Europe. This work included a detailed review of the Polish energy sector.

Reporting committee : Committee on Economic Affairs and Development.

Committee for opinion : Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities (and competent committees).

Budgetary implications for the Assembly : none.

Reference to committee : Doc. 6446 and Reference No. 1741 of 28 June 1991.

Opinion approved by the committee on 5 September 1991.

See 12th Sitting, 20 September 1991 ; and Resolution 968.

gramme d'activités sur le monde rural. Elle se félicite d'ailleurs que le Conseil de l'Europe ait été officiellement invité à participer à la mise en œuvre de ce programme et souhaite à cet égard que le Comité des ministres donne suite au projet de recommandation que l'Assemblée adoptera probablement durant cette même session, à la suite de la présentation du rapport de M. Pinto.

Les activités de recherche, de développement et d'application technologique en matière d'énergie sont également une partie importante du programme de travail de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et contribuent à la réflexion sur les solutions à trouver aux préoccupations croissantes suscitées par l'environnement. Le progrès technologique peut, en effet, contribuer de façon significative à réduire les volumes des polluants classiques, mais également à fournir des éléments de solution à des problèmes planétaires cruciaux, tels les changements climatiques. Il est intéressant de signaler que, consciente de l'aspect transnational et planétaire de ces problèmes, l'Agence a déployé des efforts afin d'associer le plus grand nombre de pays non membres de l'OCDE à ses activités.

C'est toujours dans ce même esprit que l'Agence, tout au long de l'année 1990, a ouvert davantage ses tribunes aux représentants des pays non membres en orientant les objectifs de ses activités de façon à présenter plus d'intérêt pour ces pays. C'est ainsi également que le secrétariat de l'Agence a participé activement aux travaux du G24 en vue de coordonner l'assistance au secteur énergétique d'Europe centrale et orientale. Un examen détaillé du secteur énergétique polonais se situe dans l'esprit de ces travaux.

Commission chargée du rapport : commission des questions économiques et du développement.

Commission saisie pour avis : commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux (et commissions compétentes).

Implications budgétaires pour l'Assemblée : néant.

Renvoi en commission : Doc. 6446 et Renvoi n° 1741 du 28 juin 1991.

Avis approuvé par la commission le 5 septembre 1991.

Voir 12<sup>e</sup> séance, 20 septembre 1991 ; et Résolution 968.